



Numéro de l'acte	2019-49-DGSMW
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.2

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2019

FINANCES

QUESTION N°2018-49: FONTINETTES - Compte Administratif - Exercice 2018 –

RAPPORTEUR : Madame Laurence DELAVAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le compte de gestion de l'exercice 2018 dressé par le Comptable public,
Vu le budget prévisionnel adopté le 13 avril 2018,
Madame le Maire présente les résultats du compte administratif de l'exercice 2018 qui peuvent se résumer de la manière suivante :

FONTINETTES	2018		
	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Total dépenses	52 606,78 €	- €	52 606,78 €
Total recettes	56 242,23 €	- €	56 242,23 €
Résultats de l'exercice	3 635,45 €	- €	3 635,45 €
Résultats N-1	4 865,13 €		4 865,13 €
Résultats cumulés	8 500,58 €	- €	8 500,58 €

1- SECTION D'INVESTISSEMENT

Cette section n'est pas alimentée.

2- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de cette section concernent principalement des charges à caractères général et de la refacturation de charges de personnel.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de madame Laurence DELAVAL, Adjointe au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par Madame SAUDEMONT, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif 2018, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- De voter le compte administratif pour l'exercice 2018 des Fontinettes, dont les écritures sont conformes au compte de gestion du Comptable public pour le même exercice.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,
Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 08 avril 2019

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2019**

Affiché le 09 avril 2019

L'An Deux Mille Dix-neuf le huit avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 02 avril 2019, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST – Danièle DEBAVELAERE - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Laurence LOTTERIE ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 27 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 2 absents excusés avec pouvoir

Madame Laurence DELAVAL est nommée secrétaire de séance.